

§ II- LETTRES, N°158

2- A MERE

HENRI-DOMINIQUE, N°83

LETTRE, N°83

+

Dijon, 3 Mai 1867

Je vous envoie la lettre pour
Souvigny. Vous pouvez la lire -

Je vous ai dit de ne pas écrire, que j'attendrai, et cependant j'ai hâte de savoir si nos enfants de la H^{ie} Marne sont arrivés, si vous avez aussi quelque nouvelle de notre postulante de Lyon; et à quel chiffre monte le devis de nos travaux projetés.

Il me semble que vous serez obligée de laisser un passage entre votre cellule et le dortoir d'à côté, pour arriver au dormitorium de nos soeurs, car autrement si le dortoir touche à votre cellule et qu'il y ait là des lits, comment passera-t-on? Faites au mieux.

N'oubliez pas d'envoyer par le plus prochain courrier un de nos petits offices de la T.S. Vierge à notre S^{te} Agnès du S. Esprit de Grenoble dont vous avez l'adresse. Elle le réclame, et je le lui avais promis. Elle vient de m'écrire une lettre qui m'a rendu heureux parceque j'y vois une âme bien simple avec Dieu et bien étroitement unie à Notre Seigneur. Je dirai la Ste Messe pour elle le 27, fête de S^{te} Agnès. Elle la demande en action de grâces.

Faites prier aussi pour la famille de S. Germain, dont l'embarras est le même au sujet de la place dont nous avons parlé.

M^{lle} Marie Boyer est-elle rentrée à Dijon? Si S^{te} Cécile lui écrit, qu'elle la prie de me venir voir; je désirerais lui parler.



epue pour...
not

Je n'ai pas encore vu M^{lle} Berthe; à moins que ce soit une jeune fille que je viens de confesser, mais qui ne m'a rien dit de Béthanie, et qui seulement m'a demandé permission de revenir lundi, au confessionnal.

J'ai revu M^{lle} Rose Coulon. M. le Curé de Fontaines lui a dit de passer par dessus toutes les hésitations qu'elle avait, provenant de quelques considérations de famille. Elle est décidée à partir dès qu'elle aura trouvé une remplaçante pour sa maîtresse, qui m'a envoyé 10^f. mais par suite de ces raisons de famille Rose n'aura rien que les 100 ou 150^f qu'elle a en main, mais pas de trousseau suffisant, ni rien de sa famille. Elle me dit que vous le savez et l'avez acceptée quand même. Je pense qu'elle partira dans le courant du Mois de Mai ou au commencement de Juin.

Commandez vos lits, qu'ils soient faits et arrivés pour les premiers jours de Juillet.

Pour la même raison il faudrait que les ouvriers se missent bientôt à la besogne.

J'ai vu aujourd'hui un Monsieur Poligny ou de Poligny, fort respectable, membre des Conférences, et chez qui loge depuis longtemps M^{me} Hanier. Je lui ai posé bien nettement la question. Il m'a dit ce que vous disais ma dernière lettre, que M^{me} Hanier était une femme parfait^t irréprochable à tous égards, d'une vie parfaite; qu'il a pris des renseignements sur elle de divers côtés, qu'il est parfaitement assuré que ni après son mariage ni avant on n'a pu rien trouver à dire à sa conduite; que M. Hanier l'a épousée 2 ou 3 ans avant sa mort, qu'il ne l'eut pas épousée s'il eut pu l'avoir autrement; que lui M. Poligny a interrogé sur M^{me} Hanier un Monsieur qui allait autrefois très souvent dans l'hôtel de M. Hanier et que ce M^r lui a dit que jamais on n'avait rien trouvé à dire contre elle, qu'elle a toujours été regardée comme une fille honnête; et que si quelques langues ont parlé c'est comme on parle de toute jeune fille employée dans les hôtels, que lui savait pertinemment que des jeunes gens avaient autrefois voulu plaisanter avec elle et qu'elle ~~et~~ était toujours restée avec eux dans la plus parfaite réserve etc...

M. de Poligny a ajouté que le R.P. Tronche avant de la faire entrer à Chalons a pris avec lui toutes sortes de renseignements de ce genre et que la conclusion a toute été en sa faveur.



Spécialité de
not

D'après tout cela, il me semble que nous ne pouvons pas ne pas l'accepter. Aussi bien je l'ai trouvée généreuse en cette circonstance; et elle est dans les meilleures dispositions résolue à venir à Béthanie pour y rester toujours et y devenir ce que nous jugeons meilleur, S^r de chœur, si cela se peut, Soeur converse ou S^r auxiliaire, si nous le lui conseillons. Elle est sérieuse, elle est accoutumée à la couture, elle a sa petite pension; je crois donc qu'elle peut être acceptée. Dites moi bien votre pensée à cet égard. - Et si elle vient il faudrait bien que S^r Cécile renonçât à toutes ses pensées sur elle et n'en fit jamais rien voir. La justice et au besoin la charité le lui commandent - Il est convenu du reste que je l'éprouverai encore 3 mois.

Un point important - M^{le} Magnin avait accepté pour nous depuis longtemps 23 Messes ad intentionem dantis Il faut donc que le R.P. Gueritot les dise ou les fasse dire le plus tôt possible, ou qu'il m'avertisse sans délai que je puis les faire dire ailleurs. L'honoraire est de 1 franc

M. Claudon en m'écrivant cela me dit que M^{me} Grusse et M^{le} Noëmi sont revenues enchantées de Béthanie; qu'elles le disent partout et que cela fait là bas un excellent effet.

A Dieu, mon Enfant, soyez une vraie Mère pour nos filles, une vraie enfant envers Notre Dieu, une Epouse fidèle à Notre Seigneur,

Votre père qui vous bénit toutes,

fr M. Jean-Joseph

Priez bien pour que Dieu bénisse mes pauvres prédications, Il veut les bénir, je crois.

P.S. Recommandez que l'on fasse tout le reste avant de toucher à votre alcove et d'enlever les boiseries qui séparent votre cellule de la pièce voisine. Au mois de Juin nous verrons cela. Ce sera peu à faire, on aura toujours le temps. Le reste est bien arrêté.



Spuefauy
107